



Loire Atlantique Vendée

50 Bd de la Liberté 44100 Nantes

sudptt44@orange.fr

sudposte44@orange.fr

<http://www.sudptt44.org>

Des Oranges à Noël, du pain sec toute l'année !

Une prime de 1000€ pour les salarié-es percevant moins de 25 000 € brut annuels avant Noël, une de 500€ pour celles et ceux qui perçoivent moins de 30 000€ brut, désocialisée donc sans cotisations sociales et défiscalisée, c'est l'annonce qu'Orange a faite hier soir qui concernerait environ 20 000 salarié-es. SUD se réjouit pour les collègues concernés (mais pas pour la sécurité sociale), et n'oublie pas l'essentiel.

C'est donc ainsi que S. Richard, aux ordres du gouvernement, traduit son intention de « lâcher du lest sur les salaires ». Une année à pétitionner, revendiquer, négocier avec les autres organisations syndicales pour des augmentations salariales sans que S. Richard ne lâche rien aux salarié-es. Curieusement, le président de la République demande un « geste » aux grandes entreprises, et « hop » il sort du chapeau cette prime de Noël pour une partie des salarié-es.

Non décidément, pas merci M. Richard ! De qui se moque-t-on ?

Vous n'aviez pas eu besoin du président de la République, pour vous verser à vous, aux membres du Comex et aux leaders cet été un plan d'attribution d'actions gratuites.

La prime de Noël, les actionnaires l'ont déjà eu, eux : 70 cts d'€ par action, plus 10 cts en deux ans, soit 260 millions d'euros de plus dans leur escarcelle ! La prime de Noël pour les actionnaires et les dirigeants, c'est toute l'année !

C'est un « lâchage de lest » qui en l'état ne va pas coûter bien cher à Orange, notre estimation le situe entre 15 et 18 millions d'euros. L'essentiel des bas salaires d'Orange a en effet été externalisé ces 20 dernières années chez des sous-traitants, pompeusement dénommés « partenaires » par le Groupe Orange. Sous traitants « partenaires » qu'il se charge de pressurer copieusement pour faire baisser les coûts, comme toutes les multinationales. Plus de 25 000 emplois sont actuellement sous traités. Pour la période 2018/2020, Orange vient d'annoncer 7500 recrutements pour au moins 14000 départs quand les salarié-es dans les services croulent sous la charge de travail.

« Un lâchage de lest » bien dans l'air du temps qui préserve l'essentiel : ne surtout rien changer au partage des richesses actuel, qui permet d'arroser copieusement les cadres dirigeants du Groupe, et pour la première fois depuis 2005, prendre une décision unilatérale sur les salaires en sortie de négociations salariales en avril 2018, piétinant accessoirement « les corps intermédiaires que sont les syndicats » comme Macron ! Un partage des richesses qui détruit des milliers d'emplois chaque année alors qu'Orange, comme d'autres multinationales, se goinfre de centaines de millions d'euros de CICE depuis 2013 : 102 millions d'euros perçus pour la seule année 2018 ! Orange qui préserve l'essentiel de l'ordre économique établi : détruire des milliers d'emplois, pressurer les sous-traitants, augmenter les profits et gaver les actionnaires en versant des milliards d'euros de dividendes.

Comme SUD ne cesse de le dire, c'est un autre partage des richesses produites qu'il nous faut, un partage tourné vers l'intérêt général et le bien commun. Nous serons dans la rue et en grève le vendredi 14 décembre pour une autre justice sociale et pour un vrai partage des richesses. Et en manifestation le samedi 15 décembre pour une autre justice sociale et un vrai partage des richesses !

Nantes, le 12 décembre 2018